

Une colo d'été au château !

Séjours 6 jours / 5 nuits avec hébergement en pension complète
Effectif réduit à 12 participants par séjour
Tranches d'âge : 6 à 8 ans et 9 à 12 ans
235€ par enfant

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<u>Matin</u>	<u>Matin</u>	<u>Matin</u>	<u>Matin</u>	<u>Matin</u>	<u>Matin</u>
Accueil au château à partir de 10h00	Petit-déjeuner au château	Petit-déjeuner au château	Petit-déjeuner au château	Petit-déjeuner au château	Petit-déjeuner au château
Découverte du centre, présentation des règles sanitaires et de vie	Activité « Toulous'énigmes » Jeu de piste pour découvrir le centre ville de Toulouse	Croisière sur le canal du midi et atelier dégustation à la Maison de la violette	Activité « Olympiades » dans les jardins du château de la Mounède	« La Halle de la Machine » Rencontre avec le Minotaure et autres créatures	Rangement des chambres et valises
Déjeuner au château	Panier repas en centre ville	Panier repas en centre ville	Déjeuner au château	Déjeuner au château	Déjeuner au château
<u>Après-midi</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Après-midi</u>	<u>Après-midi</u>
Activités de loisirs au Château	Activités de loisirs au Château	Activités de loisirs au Château	Activités de loisirs au Château	Activités de loisirs au Château	Départ du château à partir de 14h00
Dîner au château	Dîner au château	Dîner au château	Dîner au château	Dîner au château	
<u>Soirée</u>	<u>Soirée</u>	<u>Soirée</u>	<u>Soirée</u>	<u>Soirée</u>	
Veillée thématique en lien avec la journée	Veillée thématique en lien avec la journée	Veillée thématique en lien avec la journée	Veillée thématique en lien avec la journée	Veillée thématique en lien avec la journée	

DATES DE SÉJOURS

Séjour n° 1 - 6-8 ans :
Du 03 au 08 août 2020

Séjour n° 2 & 3 - 9-12 ans :
Du 10 au 15 août
Du 17 au 22 août

- Les activités de l'après-midi et les veillées sont organisées et encadrées par des animateurs diplômés.
- Les activités ludiques, sportives et culturelles sont adaptées à l'âge des enfants en fonction des séjours et du projet pédagogique.
- L'organisation de tous les temps des journées est assurée dans le respect des règles sanitaires de protection contre le COVID 19.
- Le programme des séjours est susceptible d'évoluer en fonction des disponibilités des prestataires et des préconisations gouvernementales à venir.